

VIVAQUA RECRUTE !

25 personnes engagées depuis début 2012 ! Vivaqua poursuit son développement et recherche actuellement près de 40 collaborateurs pour ses installations situées dans les trois régions du pays.

Vivaqua est une entreprise publique à caractère industriel qui figure parmi les plus importantes sociétés d'eau potable et d'assainissement de Belgique. Vivaqua étudie, établit, exploite et développe des installations de captage, de traitement, d'adduction, de stockage, de distribution et d'assainissement. Active dans les trois régions du pays, elle emploie actuellement 1600 personnes de profils "ouvrier, administratif et technique".

Vivaqua organise, **le 9 juin 2012**, des épreuves en vue de recruter des collaborateurs enthousiastes et de constituer une réserve de recrutement de :

GÉOMÈTRES (M/F)

Votre fonction: Vous réalisez des travaux topographiques de terrain, de bornage et d'expertise. Vous contribuez à la gestion immobilière de Vivaqua, à la sécurisation de ses installations, à la protection de ses captages. Vous effectuez des états des lieux de biens locatifs, d'installations avant travaux, d'ouvrages d'assainissement, etc. Vous êtes en contact avec les bureaux d'études, les entrepreneurs, les communes et d'autres administrations.

Votre profil: Vous êtes titulaire du titre de géomètre-expert tel que défini par la loi du 11 mai 2003 et du brevet linguistique (Selor : ancien brevet niveau 2 - article 8 ou nouveau brevet article 8 élémentaire).

Vous connaissez la législation en matière d'urbanisme et d'environnement et l'utilisation des logiciels DAO vous est familière. Vous avez le sens des responsabilités.

A l'engagement, la détention d'un permis de conduire B est indispensable.

Remarques :

- Les étudiants qui sont inscrits durant l'année scolaire 2011-2012 en dernière année d'études délivrant le diplôme requis sont autorisés à introduire leur candidature.
- Les candidats qui, à la date de clôture des inscriptions, ne sont pas titulaires du brevet linguistique requis mais peuvent apporter la preuve, au moyen d'un mail qui leur a été envoyé par le Selor, qu'ils ont réussi le test de compréhension à l'audition élémentaire et le test de compréhension à la lecture élémentaire dans le cadre de l'article 8 ou de l'article 9§2 élémentaire, seront pris en compte.
- Les candidats qui ne sont pas détenteurs du brevet linguistique requis sont informés du fait que le Selor organise, pour notre compte, une session extraordinaire le vendredi 25 mai 2012.

Les candidats qui souhaitent obtenir ce brevet pour pouvoir participer aux épreuves de sélection doivent :

- nous transmettre impérativement leur candidature complète pour le mercredi 16 mai 2012 au plus tard.
- se créer un compte « Mon Selor » sur www.selor.be.

Clôture des inscriptions : mercredi 30 mai 2012

Vivaqua offre des fonctions pleines de défis au sein de structures participant à son

développement, de réelles possibilités de carrière dans une entreprise publique et une rémunération attractive dans un secteur en expansion.

Outre une organisation du travail favorisant l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, Vivaqua permet, compte tenu de sa raison d'être et de ses valeurs, d'exercer une fonction utile et valorisante.

Si cette offre vous intéresse, envoyez avant le **30 mai 2012**, votre lettre de motivation, un CV complet ainsi qu'une copie de votre diplôme du niveau le plus élevé, de votre carte d'identité et du brevet linguistique (attention, les personnes qui ne sont pas en possession du brevet linguistique doivent introduire leur candidature avant le 16 mai – voir remarques) à l'attention du Responsable du Processus ressources humaines de Vivaqua, Boulevard de l'Impératrice 17-19, 1000 Bruxelles • Fax : 02/518.84.54 • e-mail : RH@vivaqua.be

Attention : toute candidature incomplète ou parvenue hors délais sera déclarée nulle !